

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16 (CAZA-16) FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE 36 – 13 FÉVRIER 2019

Lors de cette rencontre du Comité, les discussions ont porté sur :

Travail sur le scénario de «Développement» hybride pour la zone A-16

- Il s'agit d'un scénario comprenant notamment un volet développement (avec différents types d'usages), un volet acquisition et un volet de protection des milieux naturels, du paysage et du patrimoine;
- Retour sur les résultats des séances de remue-méninges et d'élaboration des justificatifs en lien avec chacun des éléments qui constituent le scénario de développement hybride;
- Revue de la liste des idées émises en 2017 et 2018 par le comité pour le scénario «Développement» afin de valider s'il y a des éléments importants qui sont manquants au scénario de hybride actuellement en préparation;
- Revue des objectifs et orientations édictés par le comité à l'été 2018 et devant guider la production d'un scénario «Développement». Conclusion : la quasi-totalité des objectifs ont été considérés.

Échanges et discussions au sujet notamment de :

- Prochaines étapes et échéancier;
- Planification des dates des prochaines rencontre en mars, avril et mai;

Rappels : Le scénario *Acquisition* sera ensuite étudié. L'étude du scénario *Modification du contexte et/ou du statut juridique applicable à la zone A-16* s'effectue en parallèle. L'avenir de la zone A-16 n'est pas décidé à ce moment-ci et aucun nouveau développement résidentiel n'est actuellement possible.

Prochaine rencontre du CAZA-16 : jeudi 28 février 2019

Suivez l'évolution du dossier de la zone A-16 en consultant le site Internet :

<http://notremsh2035.com/zone-a-16/>

Hugo Mimee

Coordonnateur du Comité

hugo.mimee@gmail.com